

CONSEIL MUNICIPAL **du 9 juin 2009**

Présents: H. TRAPET, G. PERVILHAC, A. GARNIER, P. CANCIANI, M. FROMONOT
N. ZANOTTO, C. HENRIAT, P. MAZURIER, S. GEORGES, J. CANONICI,
A. BOC.

Absentes excusées : V. DAMIANI, A. GARCIA (pouvoir)

Non excusé : M. SAPOLIN

Secrétaire de séance : J. CANONICI

M. Hubert TRAPET ouvre les travaux du conseil à 20h 30mn par l'adoption à l'unanimité du compte rendu du dernier conseil municipal.

A l'ordre du jour :

*La station d'épuration

*Les colonnes d'une des entrées du domaine de l'Abbaye

*Le changement des jeux de l'école maternelle

*Divers

Station d'épuration

M. le Maire fait l'état des lieux de l'avancement du dossier assainissement, il dit la difficulté de faire accepter aux habitants de Pontigny la proximité des bassins, et donne la parole aux deux intervenants invités: M. CANNARD et M. LAVANDIER

En question :

Le choix du procédé et pourquoi ?

Le lieu d'implantation

Il y a deux types de procédés soit une station rustique, avec épuration par une végétation de joncs, soit une station classique (structure béton), décantation classique, la station classique ayant un coût plus élevé que la station rustique.

Il est décidé à l'unanimité l'implantation de la station au-delà du pré neuf, avec l'achat du pré du Foulon, et le lancement des travaux d'étude (44000euros) .

Une réunion publique d'information sur ce sujet sera organisée dans les prochains mois.

Portail sud de l'avenue de l'Abbaye

La commission d'appel d'offres a retenu la société SATR pour la rénovation des colonnes de l'entrée sud avec un devis de 21760 €. Le conseil adopte à l'unanimité le choix de la commission.

Changement des jeux de l'école maternelle

Pour l'installation de nouveaux jeux à l'école maternelle, M. Guy PERVILHAC, nous parle de deux propositions :

toboggan-maison + jeu sur ressort : 6189 euros

cabane : 3728 euros + 900 euros de décaissement pour poser le « munch » revêtement amortissant les chocs.

La deuxième proposition est adoptée à l'unanimité, sachant toutefois, qu'il sera possible de réduire le coût en faisant nous-mêmes le décaissement.

Questions diverses

-la question du recrutement des pompiers est reportée au prochain conseil

- M. ATCHAOUI a accepté pour 600 euros la cession d'un terrain à proximité de sa maison

-rendez-vous doit être pris pour l'achat d'un terrain à MM. JANSEN

-décision de modification du budget : suite à une nouvelle règle de la taxe professionnelle : nous devons reverser 68 euros à la Trésorerie

-M. MACHADO, route de CHABLIS est intéressé par un petit terrain triangulaire de 270m² appartenant à la commune

-la Mairie doit engager la préemption d'une parcelle située à l'emplacement d'un futur parc d'activité mis en vente par M. ROLLET

-en ce qui concerne les travaux sur la route nationale 77, le calendrier devrait être respecté.

-on insiste et on porte encore une fois l'attention sur l'éclairage de la salle du conseil

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, M. le Maire, clos les travaux du conseil à 11heures passées de quelques minutes.